

# Conseil d'Administration I-03 mars 2014

---

## Présents :

Jacques BRUN (Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez), Georges FRANCO (ASL de la suberaie varoise/Forêt Modèle de Provence), André GORLIER (Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile), Charles LAUGIER (Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur), Albane Le Flem (Forêt Modèle de Provence), Marcel LEGUAY (Mairie d'Evenos), Chloé MONTA (ASL suberaie varoise), Philippe PINTORE (Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile), Philippe THEVENET (CRPF PACA), Michel VENNETIER (IRSTEA).

## Excusés :

Hélène BEAUJOUAN (Forestour), Bernard CABANNES (CRPF), Gérard GAUTIER (Syndicat des propriétaires forestiers 13), Chantal GILLET (Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur), Florence LANLIARD (Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez), Valérie PEROTTO (Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez), Denis REVALOR (Union régionale des propriétaires privés), Estelle MARTIN (Conseil Général du Var).

## **Aspects administratifs :**

- a) Bilan financier 2013
- b) Augmentation du salaire brut pour palier à l'augmentation des charges sociales
- c) Lancement adhésions 2014 ;

## **Communication de Forêt Modèle de Provence**

- a) Avancement du site internet
- b) Outils de communication

## **Réponse des appels d'offres**

- a) Traçabilité et le marketing des produits forestiers non ligneux
- b) Animation foncière dans les Maures

## **Avancées des actions**

### *La nouvelle économie de la forêt*

- a) Organisation des journées techniques et régénération des suberaies ;
- b) Valorisation du Pin d'Alep dans le bois de construction et en usage extérieur ;
- c) Acceptation sociale de la coupe de bois ;

### *Gestion multifonctionnelle des espaces péri-urbains*

- a) Développement d'une dynamique agroforestière
- b) Amélioration de l'offre mellifère ;
- c) Essais pour relancer la filière du pignon

## 1. Aspects administratifs

### Bilan financier

La société AXIOME a réalisé les bilans comptables pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 31 décembre 2013. Quelques données concernant le fonctionnement de l'association :

- Le budget prévisionnel était de 37 100 € ;
- La subvention attribuée par le Conseil Régional PACA pour l'animation des actions est de 29 680 € ;
- La première tranche de la subvention 14 840 € a été touchée ;
- L'autofinancement, selon le budget prévisionnel, à trouver était de 7 420 €, 7 430 € ont été obtenus.
- Le budget final pour cette période est de 28 374 €. Après bilan il restera donc à percevoir 7 859 € (80% de 28 374.14 € -14 840 €).
- Il y a donc un excédent de 1 751 € 86 ;

Toutes les actions initialement prévues, lors de l'élaboration du budget, ont été faites sauf la plaquette de communication. Le bilan 2013 va être déposé courant mars pour toucher la deuxième tranche.

Pour ce qui est de l'action liège voici les données :

- Le budget prévu est de 35 150 €. La subvention accordée est de 28 120 € ;
- La convention court jusqu'au 2015 ;
- 7 477 € d'autofinancement ont été obtenus ;
- 12 796 € ont été dépensés pour cette action il reste donc 22 353 € dont 17 882 € de subvention à engager pour la suite de cette action.

Le bilan des comptes est adopté à l'unanimité.

### Augmentation du salaire brut pour palier à l'augmentation des charges sociales

Les charges sociales ont augmenté ce qui entraîne une baisse du net pour un même salaire brut. Afin de garantir le même salaire net il est proposé d'augmenter le salaire brut. La proposition est votée à l'unanimité.

**La décision concernant sur le salaire de la chargée de mission est inscrite au registre des délibérations sous le n°1/2014.**

### Lancement adhésion 2014

Deux lancements des bulletins d'adhésions seront effectués. Le premier dans les jours qui suivent et le second après les élections pour toucher les nouveaux élus au sein des mairies ou des communautés d'agglomération. Le premier lancement des adhésions sera adressé avec une lettre d'accompagnement aux adhérents de 2013 et à tous ceux qui participent ou qui participeront à une action.



## 2. Communication de Forêt Modèle de Provence

### Avancement du site internet

La trame du site Forêt Modèle au sein de l'interface OFME, est en cours de construction. Cette trame sera prête courant mars. La chargée de mission pourra donc se charger de remplir les rubriques et de mettre en ligne les premières actualités. L'association bénéficiera d'une interface pour administrer le site. Une ébauche du site sera présentée dès que possible. Le site a coûté 4 080 € TTC.

*Le cahier des charges de la construction du site se trouve en pièce jointe de ce procès-verbal.*

### Outils de communication

La chargée de mission a rencontré à plusieurs reprises l'Institut pour la forêt, ce sont ces derniers qui réaliseront la plaquette de communication pour Forêt Modèle de Provence. Cette plaquette aura la forme d'un dépliant avec 6 faces elle doit permettre de faire connaître l'association et de faire adhérer les personnes qui liront cette plaquette. Les éléments suivants seront présents sur ce dépliant :

- Un édito avec un témoignage de partenaires/adhérents à Forêt Modèle ;
- Une présentation succincte du concept ;
- Une présentation des réseaux méditerranéen et international ;
- 2 exemples d'actions forêt Modèle, une action transversale nécessaire au bon fonctionnement d'organismes (comme le travail sur la régénération du chêne-liège) et une action plus innovante pour engendrer de nouvelles pratiques dans les milieux naturelles (agroforesterie).
- Les raisons d'adhérer ;
- Les informations pratiques (N° de téléphone, mail etc...).

## 3. Réponses aux appels d'offres

Au mois de décembre 2013, le réseau méditerranéen des forêts modèles a mis en place une structure de collaboration pour soutenir des initiatives au sein du réseau. Il a donc lancé un appel d'offres pour soutenir des projets autour des thématiques suivantes :

- La traçabilité et le marketing des produits forestiers non ligneux ;
- Le SIG et autres outils d'agrégation au service du développement de l'écotourisme ;
- La contribution des forêts modèles aux activités grand public visant l'atténuation au changement climatique et l'adaptation à celui-ci ;
- La préservation du chêne-liège et la durabilité de la production de liège.

Les projets retenus seront soutenus à hauteur de 50 % pour des budgets plafonnés à 30 000 € environ. Les réponses des projets retenus seront données fin mars début avril. Ces projets courent sur un an.



## Dynamisation de la marque collective Marrons du Pays des Maures

Ce projet a été proposé par le syndicat des producteurs de châtaignes du Pays varois. L'ébauche de projets actuels ne concerne que la châtaigne mais il pourrait éventuellement être étendu aux autres produits du territoire des Maures. Cette action a plusieurs buts, elle vise en particulier à rendre plus clairvoyante la démarche autour de la châtaigne des Maures pour protéger les variétés locales, offrir aux consommateurs et aux professionnels un moyen de lisibilité, pour les guider dans leurs choix. Cela permettrait aussi de responsabiliser les castanéiculteurs dans la protection et la valorisation de la châtaigne varoise.

Le secrétaire général ajoute que ce projet est d'autant plus intéressant que cette démarche si elle est développée, servira aux futurs filières sur lesquelles Forêt modèle souhaite travailler telles que le liège, le pignon, le miel etc....

## Animation Foncière dans les Maures

Ce projet est proposé par la communauté de communes Golfe de Saint-Tropez en partenariat avec l'ASL suberaie varoise. Le but est de développer la sylviculture dans le massif des Maures à partir des travaux de DFCI. Chaque année la communauté de communes envoie un grand nombre de courrier aux propriétaires forestiers pour rappeler l'obligation de débroussailler. Ce projet se servirait de cette opportunité pour proposer une gestion plus poussée de leurs forêts aux propriétaires, allant même jusqu'à former des regroupements ou des PSG concertés.

## 4. Avancées des actions

### Nouvelle économie de la forêt

#### *Organisation des journées techniques du liège et régénération du chêne-liège dans le Var*

Le compte-rendu est à présent disponible, il va être diffusé à l'ensemble des participants des journées techniques. Ce dernier est volontairement très détaillé car il répond également à une commande de la FAO qui souhaitait avoir un tour d'horizon des modalités de régénération du chêne-liège. Pour la diffusion il serait préférable de distribuer quelques compte-rendus reliés aux partenaires financiers, aux intervenants et aux propriétaires lors de l'AG de l'ASL le 14 avril 2014 à Collobrières.

Le groupe « liège » s'est réuni le 30 janvier dernier pour décider des suites de l'action, à savoir le point de connaissances sur toutes les expérimentations et recherches faites sur la régénération. Un stagiaire s'occupera dans un premier temps de dresser un inventaire le plus exhaustif possible de toutes les expérimentations. Son travail permettra d'amender le cahier des charges et de lancer ensuite l'appel d'offre pour réaliser un bilan. Ce bilan devra proposer un protocole de régénération adapté au massif des Maures et programmer des expérimentations pour vérifier certaines hypothèses ou pour simplement pour asseoir les méthodes proposées.

La chargée de mission doit prendre contact avec le conseil Régional PACA pour savoir si dans le cas où le point de connaissances ne mobilisait pas toute l'enveloppe de l'action liège, le restant pourrait être consacré à la part de fonctionnement nécessaire pour la mise en place des expérimentations sur la régénération. M. Franco explique que le PAT consacré au massif des Maures a mis en exergue qu'il y avait 700 à 800 ha de suberaies qui nécessitaient des travaux sylvicoles pour relancer la filière. Il



souhaiterait partir des expérimentations sur la régénération pour monter un dossier de demande, auprès du ministère, pour financer sur une dizaine d'années de l'animation au service de la restauration des suberaies. M.Thevennet précise que M. Amandier peut contribuer à monter ce dossier compte tenu de ses connaissances sur les suberaies.

### *Valorisation du Pin d'Alep*

Il est rappelé que France Forêt PACA détient la maîtrise d'ouvrage de ce dossier. Présenté l'an dernier, ce projet a obtenu tous les financements nécessaires pour démarrer (Conseil général du Var, Conseil général des Bouches du Rhône, Conseil Régional PACA, Communauté du Pays d'Aix, Communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Étoile). L'animateur de France Forêt PACA doit à présent se charger de provoquer une réunion pour déterminer qui animera ce dossier. L'association Forêt Modèle de Provence se positionnera. M. Franco demande à ce qu'un courrier de relance soit envoyé à M. Quilici.

### *Acceptation sociale de la coupe de bois*

M. Gorlier rappelle le contexte. Dans la communauté d'agglomération, il s'agit de massifs péri-urbains où le morcellement est très important. Un PAT puis des PDM ont permis d'identifier des zones exploitables. Pour commencer la communauté d'agglomération va travailler sur une trentaine d'ha. En avril les rencontres avec les propriétaires vont débiter. Ces derniers recevront un petit dépliant de présentation de l'opération lors des visites. Les diverses remarques des propriétaires serviront à terme à créer un petit guide avec les notions nécessaires pour gérer sa forêt. Afin de clarifier toutes ces démarches la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile constituera le guichet unique pour les démarches des propriétaires forestiers.

## **Gestion Multifonctionnelle des espaces péri-urbains**

### *Développement d'une dynamique agroforestière*

La réunion de lancement s'est tenue le 31 janvier dernier à Saint-Zacharie, elle a réuni une quarantaine de personnes. M. Liagre de la Scop AGROOF est intervenu pour présenter les grands principes ainsi que les projets en cours.

Pour développer une dynamique agroforestière Forêt Modèle de Provence propose de monter un dossier qui servirait à financer l'expertise pour développer au moins 4 parcelles agroforestières avec des objectifs distincts et répartis au sein du périmètre de Forêt Modèle. Forêt Modèle pourrait éventuellement se charger de trouver les différents maitres d'ouvrage pour chacune des parcelles. Les objectifs, en parallèle de la culture pourraient être :

- Bois énergie ;
- Bois d'œuvre ;
- Plantes aromatiques ;
- Gestion de l'eau ;
- DFCI ;
- Offre mellifère etc....

Ces parcelles suivies dans le temps, constitueraient des lieux pédagogiques pour monter les potentialités de l'agroforesterie en milieu méditerranéen.



La chargée de mission a repris contact avec M. Liagre pour dresser un devis de ces expertises. M. Liagre propose de se rencontrer pour mieux définir les objectifs de l'action. Il doit proposer des dates dans les jours qui suivent. Si possible le petit groupe profitera de cette rencontre pour visiter des systèmes fonctionnels. Si aucune date ne convient rapidement le dossier sera monté et la visite se fera dans un second temps.

*Le compte-rendu de la réunion sur l'agroforesterie se trouve en pièce jointe de ce procès-verbal.*

### ***Amélioration de l'offre mellifère***

La communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez projette de faire des essais sur des pare-feux pour améliorer les plantes mellifères. M. Vennetier précise que pour ces essais il serait intéressant d'impliquer les pompiers et de trouver un accord avec eux. Par ailleurs, pour les pare-feux des semis de plantes mellifères autres que des arbustes ou des arbres pourraient être essayés. Des herbacées nécessiteraient moins d'entretien. M. Leguay ajoute que sur sa commune il y a une grande propriété privée qui accueille des ruches, des essais pour y être faits.

### ***Essais pour relancer la filière du Pignon***

M. Cabannes du CRPF a participé à un voyage d'études avec des techniciens et des propriétaires en Catalogne pour visiter des exploitations de Pins Pignons. Il souhaiterait lancer cette année des essais pour relancer cette filière. Le conseil d'administration soutient cette proposition qui permet de diversifier les revenus forestiers. La chargée de mission va travailler sur ce sujet.

### ***Divers***

En marge des actions menées Mme. Monta suggère que Forêt Modèle s'intéresse aux formations professionnelles pour le milieu forestier. En effet la filière liège souffre d'une pénurie de leveurs de liège locaux. De même, à terme, des formations pourraient être proposées pour l'agroforesterie où la gestion du pin pignon etc...

M. Gorlier pour M. Miéchamp le Vice-président lève la séance.

Fait à Gardanne le 11 mars 2014

**Le Secrétaire général ,  
Georges Franco,**

**Le trésorier  
Gérard Gautier,**

